

## Des êtres nombreux au lavoir ...

Nos villages dans la France rurale pas trop éloignée des métropoles, et Loupiac en particulier, ont vu leur population augmenter depuis une vingtaine d'années au point de se rapprocher aujourd'hui d'une apogée. Une utilisation raisonnée des espaces constructibles, à travers les cartes communales successives et le PLUI en cours (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ajouté à une reprise et réhabilitation des anciennes fermes devrait conforter pour plusieurs années notre population à son point le plus élevé de son histoire.

Toutefois, si nos campagnes du Sud Gironde se sont repeuplées elles sont malgré tout moins « **habitées** » qu'autrefois pour reprendre la formule de Jean Claude Guillebaud dans son éditorial Paris Province de Sud-Ouest Dimanche de mi-novembre dernier.

La raréfaction des paysans, la mécanisation de tout travail agricole, le progrès technologique et le confort à l'intérieur des maisons, la quasi disparition des animaux domestiques et des tâches entreprises collectivement ont vidé la campagne des hameaux, des champs, des chemins creux des haies et des prairies de « **substance humaine** ».

Mais cette ancienne France paysanne est là, à « **portée de souvenir** » à travers un nom de lieu-dit à consonance gasconne ou d'un bâtiment oublié, quelquefois d'une ruine.

A Loupiac il en est ainsi des séchoirs à tabac, du bâtiment du poids public, gardien intangible des échanges de marchandises et du lavoir proche du ruisseau Nauton.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle déjà, les autorités, soucieuse d'hygiène, avaient par un arrêté de 1851 alloué aux communes des subventions pour la construction de lavoirs communaux.

A Loupiac, il fallut attendre la séance du Conseil Municipal de mai 1925, pour décider la construction d'un abreuvoir-lavoir communal à Padouencq pour la somme de 10 231 francs avec une subvention de Monsieur le Ministre de l'Agriculture de 2 600 francs soit 25 % des travaux.

Ces lavoirs communaux furent pendant plusieurs décennies le point de rencontre des femmes du village et des villages voisins pour la « **bugade** » ce mot occitan qui de la Provence à la Gascogne désigne la grande lessive, entreprise harassante pour les femmes consistant à laver, rincer, essorer le linge à périodes régulières.

Le linge était mis à bouillir à la maison dans de grandes lessiveuses puis transporté au lavoir pour y être nettoyé des dernières impuretés à l'aide d'un battoir puis rincé et essoré à l'eau froide et claire avant d'être essoré par des bras vigoureux et ramené au foyer pour le séchage.

Ces lessives espacées expliquent les armoires remplies de draps rêches dont le nombre et la qualité marquaient la richesse des familles. ( le textile mondialisé surabondant et le synthétique n'avaient pas encore envahi nos placards)

Le lavoir, « **journal parlé de la commune** » tel que l'a défini l'écrivain breton Pierre Jakez Hélias, était pour les femmes le pendant du café pour les hommes, (le travail en plus), l'endroit où l'on échangeait nouvelles et potins où s'exposait l'intimité des familles suivant le type de linge apporté à laver.

En cette époque de traction animale, déjà des comportements négligents et des incivilités des utilisateurs obligent le Conseil à réagir. Nous sommes le 3 avril 1930, Monsieur

le Maire, Charles Bergès, constatant « **des détériorations provenant des attelages qui heurtent les rebords cimentés, les murs et poteaux arrête qu'il est interdit d'approcher les véhicules à moins de quatre mètres des hangars et rebords cimentés du lavoir communal et qu'il est interdit également d'attacher les animaux aux poteaux et aux murs des hangars** »

Des frictions avec la commune voisine de Blaignac apparaissent quand il s'agit de la prise en charge de l'entretien de l'ouvrage que la commune se doit de garder en bon état de fonctionnement et de nettoyer régulièrement.

Le 18 février 1934, Monsieur le Maire de Loupiac donne lecture au conseil de la lettre du 25 janvier 1934 de Monsieur le Maire de Blaignac rendant compte que cette commune refuse de participer à l'entretien du lavoir de Loupiac. « **Le Conseil décide que si Blaignac maintient sa décision, l'usage du lavoir sera interdit aux habitants de Blaignac et charge le Maire d'intervenir à ce sujet auprès de son collègue de Blaignac.** »

On ne sait si la démarche fut efficace, toujours est-il que lors d'une séance du Conseil en octobre 1940 « **il est décidé de demander à la commune de Blaignac de participer pour une somme de 100 francs à l'entretien du lavoir, faute de quoi l'accès au lavoir sera interdit aux habitants de Blaignac.** »

On peut penser que la période de la guerre et de l'occupation apaisa les querelles de voisinage, il y avait des sujets plus graves. Mais on retrouve trace jusqu'en juillet 1957 de décisions du Conseil concernant l'entretien du lavoir dont une demande des usagers pour un nettoyage plus régulier et la nomination d'un cantonnier dédié en la personne de Monsieur Gilbert Darquey, cultivateur, qui se chargera du nettoyage hebdomadaire le samedi après-midi. C'est bien la preuve d'un usage intense jusqu'au milieu des années soixante.

L'arrivée du réseau d'eau potable dans les maisons, l'apparition des premières machines à laver marquèrent le déclin et la fin de l'usage des lavoirs communaux, libérant les femmes, et quelques hommes compatissants, d'un lourd fardeau que cette génération et les suivantes ne regrettèrent pas, se gardant bien de dire et penser que c'était mieux avant.

A Loupiac, le lavoir fut ensuite pendant plusieurs années le lieu des ablutions de Fernand Jautard qui descendait le chemin creux, la serviette à l'épaule pour s'immerger dans l'eau fraîche l'été et quelquefois l'hiver... malgré ses explications visant à démontrer le bienfait de la pratique sur la vitalité du bonhomme, son exemple ne fut pas suivi.

La commune réhabilita la charpente et la toiture en 2001 et ce bâtiment, régulièrement entretenu par l'employé communal demeure dans le paysage comme un élément témoin d'un passé révolu, un patrimoine immémorial de notre humanité.